



## ALLIANCE IMMO

### TRANSACTION – TARIF TTC (TVA 20%) – HONORAIRES A LA CHARGE DU VENDEUR

Ces honoraires comprennent la commercialisation, le suivi du dossier de la signature du compromis de vente chez le Notaire jusqu'à la réitération de l'acte authentique

BOX/PARKING	2 500 € TTC
HABITATIONS/MURS COMMERCIAUX	<b>DE 1 À 600 000 €</b> : 6 % TTC SUR LE PRIX DE VENTE AVEC UN FORFAIT MINIMUM DE 9 000 € TTC <b>A PARTIR DE 600 000 €</b> : 5 % TTC SUR LE PRIX DE VENTE <b>A PARTIR DE 800 000 €</b> : 4 % TTC SUR LE PRIX DE VENTE <b>A PARTIR DE 1 000 000 €</b> : 3 % TTC SUR LE PRIX DE VENTE
DROIT AU BAIL/FONDS DE COMMERCE	10 % TTC SUR LE PRIX DE VENTE AVEC UN FORFAIT MINIMUM DE 6 000 € TTC

Dans le cadre des successions les honoraires sont à la charge de l'acquéreur.

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

Estimation orale gratuite  
Avis de valeur : 150 € TTC

### LOCATION – TARIF TTC (TVA 20%) – HONORAIRES A LA CHARGE DU LOCATAIRE ET DU BAILLEUR

#### Baux loi 1989 et meublés

	A LA CHARGE DU PROPRIETAIRE	A LA CHARGE DU LOCATAIRE
Honoraires de visite, constitution du dossier locataire et rédaction du bail	10 €/m <sup>2</sup> habitable	10 €/m <sup>2</sup> habitable
Honoraires de réalisation de l'état des lieux	3 €/m <sup>2</sup> habitable	3 €/m <sup>2</sup> habitable
Rédaction acte de caution	150€ TTC à la charge du demandeur	
Rédaction avenant	150 € TTC à la charge du demandeur	

#### Baux commerciaux et professionnels

HONORAIRES 15% TTC SUR LE LOYER ANNUEL CHARGES COMPRISES A LA CHARGE DU LOCATAIRE	HONORAIRES 15% TTC SUR LE LOYER ANNUEL CHARGES COMPRISES A LA CHARGE DU PROPRIETAIRE
---	--

### GESTION - TARIF TTC (TVA 20%)

Gestion immobilière	7 % TTC sur les encaissements
Assurance garantie des loyers impayés	2.50% TTC sur les encaissements